

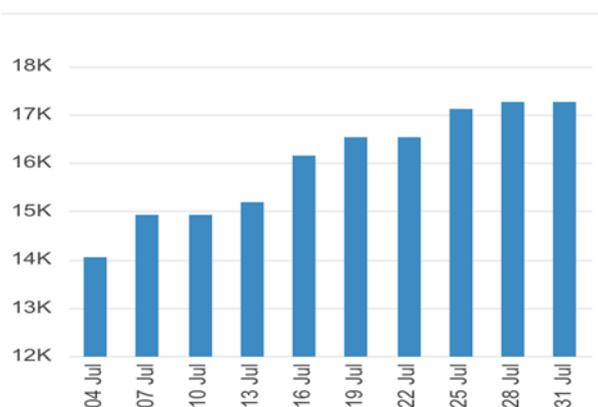
KERTHAN NEWSLETTER

COVID 19



Au 29 juillet les chiffres officiels au Cameroun faisaient état de **17 255 cas confirmés** 15 320 guéris **387 décès** 1 548 cas actifs dont 155 hospitalisés et 9 sous oxygène. La pandémie n'est pas finie. Restons vigilants et observons toujours les mesures-barrières.

Cumulative cases by date



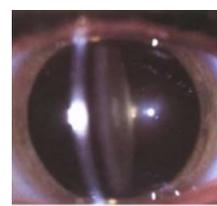
LES RAYONS X

Définition : Les rayons X sont des rayonnements invisibles capables de traverser le corps humain et qui sont arrêtés partiellement par lui. Le rayon X est utilisé en médecine pour réaliser certains examens d'imagerie comme la radio, le scanner. Lorsqu'il traverse le corps humain selon les cellules du corps qu'il atteint le rayon X permet de former une image qui peut être visible sur un cliché ou un film.

Où peut on s'exposer aux rayons X :

Nous sommes exposés quotidiennement à de faibles doses de rayonnements ionisants (rayons x et gamma) qui proviennent de nombreuses sources. Nous les trouvons ainsi dans l'air que nous respirons, les sols, les matériaux de construction, de l'eau, les aliments. Le plus grand lieu d'exposition aux rayons X est l'hôpital.

Les effets des rayonnements : Les rayons X peuvent abimer la peau, le sang, les yeux, les organes génitaux (les ovaires et les testicules). Les conséquences peuvent être immédiates telles que les brûlures éloignées dans le temps comme le cancer.



LES RAYONS X

Comment se protéger:

Le rayon X est invisible à l'œil nu. Le plomb est un métal qui peut bloquer les rayons X pour qu'ils ne pénètrent pas la peau. Ainsi voici quelques mesures qui permettent de protéger contre les effets néfastes des rayons X :

- ⇒ La salle dans laquelle sont produits les rayons X doit avoir des murs plombés pour éviter que les rayons X ne traversent et se retrouvent dehors.
- ⇒ Le personnel médical qui réalise les examens de radiologie est le plus exposé aux rayons X. Il se protège en portant un tablier de plomb et/ou en se mettant derrière un paravent plombé au moment de libérer les rayonnements pour réaliser l'examen de radiographie ou le scanner.
- ⇒ Les personnels du département de radiologie portent également un appareil appelé Dosimètre qui comptabilise la quantité de rayonnements auxquels ils s'exposent au cours de leur carrière. Au-delà d'un certain degré, le risque de développer des pathologies liées à l'exposition aux rayons X est accru.
- ⇒ Il est déconseillé à des personnes extérieures au service de radiologie d'entrer dans la salle technique de radiologie sans y avoir été invitée.
- ⇒ La dose de rayons utilisés lors des examens tels que la radiologie et le scanner est la dose la plus minimale possible pour avoir un résultat d'examen interprétable et fiable
- ⇒ Les appareils de radiologie et de scanner qui produisent les rayons X doivent être bien maintenus et contrôlés
- ⇒ Les examens de radiologie et scanner ne doivent être faits que sur prescription médicale et quand ils sont absolument nécessaires.
- ⇒ Il est fortement déconseillé de faire une radiographie ou un scanner à une femme enceinte sauf urgence vitale car cela pourrait entraîner des malformations chez le fœtus.